

patrie, gardé le rêve insaisissable des lumières et des joies qui furent son partage, et ces rêves, ces souvenirs qui s'agitent sans cesse au dedans de lui, ce besoin de bonheur qui n'est jamais satisfait, montrent qu'il est un malheureux banni de la patrie, exilé sur la terre où il lui faudra souffrir toujours et qu'il ne sera heureux qu'au ciel.

Quand viennent les jours de deuil et de tristesse, quand l'ennui pèse sur nous, que le cœur saigne, que l'avenir apparaît sombre, alors contemplons la Mère des douleurs au Calvaire, allons déposer à ses pieds, nos peines, nos chagrins, chercher près d'elle consolation et reconfort, et redisons avec le poète :

“ Je ne refuse pas de gravir mon Calvaire,
Puisque, frère du Christ, je suis né pour la croix ;
Mais je ne puis souffrir sans l'amour d'une mère,
Sans avoir son baiser, sans entendre sa voix.
Lorsque tu n'es point là, ma coupe est trop amère.

O Toi, la Mère des douleurs,
De l'exilé sèche les pleurs.
Quand tu pleurais, debout, près de la croix sanglante,
Le Christ mourant te dit : “ Femme, voilà ton Fils ”
L'abîme tressaillait, la terre était tremblante
Quand retentit ce mot, sous les cieux obscurcis ;
Je suis ce fils, entends sa prière brûlante.
O Toi, la Mère des douleurs
De l'exilé sèche les pleurs.

N. B.—Le présent mois est pour un bon nombre de nos lecteurs le terme de leur abonnement. Déjà, plusieurs nous ont fait parvenir leur contribution annuelle en l'accompagnant même d'une aumône pour le sanctuaire. Qu'ils en reçoivent nos sincères remerciements. Nous tenons aussi à remercier d'avance nos dévoués zélateurs et zélatrices dont le concours à cette époque de l'année nous rend un service inappréciable. Puisse Notre-Dame du Cap récompenser leur dévouement et leur accorder ses faveurs !

Chaque semaine, deux messes sont dites dans le sanctuaire de Notre-Dame du Cap, à l'intention de nos abonnés.